



Dossier de presse

Lundi 29 août 2022

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

CONTEXTE NATIONAL : UN NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE

Cette rentrée scolaire s'inscrit à nouveau dans un contexte de poursuite de lutte contre la propagation du COVID-19.

Elle intervient toutefois dans des conditions plus favorables : les recommandations du protocole sont mises en œuvre depuis plusieurs années et tous les enseignements sont assurés en présentiel qu'importe le niveau de dégradation sanitaire pour le 1^{er} degré.



Rentrée scolaire © Sylvain Frappat, Ville de Grenoble 2021

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée	• Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local

Pour les écoles primaires (maternelle et élémentaire), les 4 niveaux prévoient le maintien des enseignements en présentiel. Les variables essentielles résident dans la question du brassage ou non des élèves par niveau, des protocoles de désinfection et des activités sportives (à partir du niveau jaune seulement avec des variations intérieur-extérieur).

Le port du masque s'appliquera aux établissements scolaires au même titre que l'ensemble de la population.

Le niveau au moment de la rentrée scolaire sera fonction de la situation épidémique à cette date et sera indiqué préalablement à la reprise des équipes. A ce stade, c'est le socle qui s'applique.

Le protocole invite fortement les collectivités à se doter de capteurs de CO2. La Ville s'est montrée exemplaire en investissant dans des capteurs dès décembre 2021 pour tous ses restaurants scolaires et en investissant depuis, en lien avec l'Education Nationale, dans près d'une centaine de capteurs dédiés aux autres espaces éducatifs (scolaires, périscolaires, etc.). Des formations ont été organisées auprès des conseiller-es pédagogiques de circonscriptions afin de transmettre les bons usages aux directions d'école.

CONTEXTE LOCAL : EFFECTIFS SCOLAIRES, MESURES DE CARTES SCOLAIRES ET PÉRIMÈTRES SCOLAIRES

La rentrée 2021-2022 a été marquée par une forte baisse des effectifs avec près de 450 élèves de moins, soit plus de 3,5 % de baisse.

Pour la rentrée 2022-2023, cette diminution devrait se poursuivre : 11 600 élèves sont attendus, soit environ 315 élèves de moins (2,6%).

Les naissances connaissant une diminution notable et continue depuis plusieurs années, cette tendance est amenée à se confirmer.



Ecole Racine © Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble 2021



Rentrée scolaire © Sylvain Frappat, Ville de Grenoble 2021

La carte scolaire est marquée par de nombreux retraits, mais également quelques attributions visant à finaliser la mise en œuvre du dispositif «100 % réussite». Malgré un solde négatif, on peut considérer que celle-ci reste très favorable au regard de la baisse importante des effectifs : la moyenne d'élèves par classe devrait encore être abaissée l'année prochaine.

Sur la carte scolaire, six attributions, dont 3 au titre du dispositif 100 % réussite, et 11 retraits ont été prononcés.

Un nouveau dispositif d'inclusion scolaire ouvre pour la rentrée, l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) à l'école maternelle Buffon.



Ecole Diderot © Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble 2021

UNE VILLE APAISÉE ET VÉGÉTALISÉE : POURSUITE DU PROJET PLACE(S) AUX ENFANTS ET ENGAGEMENT DE LA DÉMARCHE DE TRANSFORMATION DES COURS

► Poursuite du projet place(s) aux enfants

Conformément au programme municipal et au plan de déplacements urbains (PDU), des « Place(s) aux enfants » sont créées pour apaiser, piétonniser et transformer les rues devant les écoles en îlots de fraîcheur et de biodiversité. Elles offrent des parvis sécurisés et des lieux de rencontre et de loisirs pour la communauté éducative ainsi que pour l'ensemble du quartier.

En 2021, 13 sites ont été réglementés en aires piétonnes : Anthoard, Ampère, Bajatière (élémentaire), Beauvert, Buffon, Clémenceau, Daudet, Diderot, Driant, Marceau, Malherbe, Menon (site Hébert), Paul Bert.



Place aux enfants (aménagement temporaire)
© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble 2021



Place(s) aux Enfants rue Anthoard (1) et travaux allée des Romantiques (2)
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022



A partir de mars 2022, des réunions de concertation ont été organisées pour 10 sites, avec les habitant-es du quartier, les riverain-es, les équipes des écoles (enseignant-es et agent-es municipaux) ainsi que les enfants des établissements. Ces réunions, de 1 à 3 par site, ont permis d'alimenter les programmes d'aménagement, et de construire collectivement la transformation pérenne de chaque Place(s) aux enfants. A noter que le statut du Chemin de l'Eglise, pour l'école élémentaire Bajatière, a été modifié suite à la concertation menée dans le quartier, pour devenir une zone de rencontre. L'école Anthoard a été la première école à bénéficier d'une Place(s) aux enfants transformée définitivement au printemps 2022, notamment avec la création de massifs végétalisés et la plantation de 3 arbres sur son parvis.

Durant cet été, deux Places aux enfants ont été aménagées : la rue Sergent Bobillot pour l'école Marceau et l'Allée des Romantiques pour l'école Christophe Turc (site Vigny-Musset). Les plantations sont programmées à l'automne 2022.

A partir de l'automne 2022, de nouvelles Places aux enfants seront aménagées : la rue Roger Louis Lachat pour l'école Clémenceau, la rue René Lesage pour l'école Dau-

det, la rue Guy de Maupassant pour l'école Daudet, la rue Pascal pour l'école Malherbe, les rues Aimon de Chissé et Blanche Monier pour l'école Paul Bert, la rue des Dauphins pour l'école Menon. Au début de l'année 2023, ce sera le tour de la rue Colonel Tanant pour l'école Diderot.

Entre 2022 et 2026, le projet Place(s) aux enfants continuera à être déployé sur les 22 espaces déjà piétons ainsi que sur d'autres sites, qui nécessitent des études techniques plus poussées.

Des réunions de concertation seront organisées dans les quartiers, afin d'échanger avec les habitant-es du quartier, les écolier-es, les riverain-es, les équipes pédagogiques, pour construire les espaces définitifs qui prendront place sur ces nouveaux espaces piétons et ceux préexistants, progressivement durant le mandat.

► Transformation des cours d'école

• Groupe scolaire Diderot :

Suite à l'extension et à la rénovation du groupe scolaire, l'aménagement des cours est finalisé, en lien étroit avec les équipes enseignantes.

Certains aménagements seront réalisés à l'automne dans le cadre de chantiers participatifs.

Budget : 50 000€



Inauguration de l'école Diderot © Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble 2021



Travaux de la cour de récréation Christophe Turc © Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022



Cour Clémenceau © Alain Fisher, Ville de Grenoble 2022

- **Ecole Christophe Turc (site Village Olympique) :**

La cour a été réaménagée, agrandie et végétalisée. Cette opération a fait l'objet d'une concertation importante avec les usager-es, notamment *via* l'organisation d'une résidence de 3 jours à l'automne dernier. L'espace situé devant l'école accueille une deuxième cour.

Budget : 180 000 €

POURSUITE DE LA PRIORISATION BUDGÉTAIRE DONNÉE À L'ÉDUCATION

► Une réorganisation ambitieuse du périscolaire municipal

1. La création des postes de directions d'accueils de loisirs périscolaires (ALP) et de directions adjointes :

La Ville se mobilise fortement dans l'amélioration de son service public périscolaire en augmentant de 800 000 € par an ses dépenses de personnel. Ainsi deux fonctions essentielles dans le fonctionnement périscolaire ont été créées, pérennisant le travail des personnels :

- La direction ALP : agent-e à temps complet, diplômé-e et qualifié-e, il ou elle pilote le projet pédagogique et d'animation du groupe scolaire en déclinaison du projet éducatif 2022-2027. Basée en maternelle, il ou elle est en responsabilité hiérarchique des ATSEM, de l'équipe d'animation maternelle et de la direction adjointe. Véritable manager de proximité, la direction ALP devient l'interlocutrice privilégiée des partenaires et des familles.
- La direction adjointe ALP : agent-e à temps complet qualifié-e accompagnant le déploiement du projet pédagogique et organisant l'animation sur la partie élémentaire. Elle est en responsabilité hiérarchique de l'équipe d'animation élémentaire.



Ecole des Fresnes © Alain Fisher, Ville de Grenoble 2021

2. Un taux de couverture d'ATSEM par classe de 100% :

La carte scolaire édictée par la direction académique et les efforts déployés par la Ville (création de postes, remplacements, etc.) a permis d'atteindre l'objectif d'un-e ATSEM par classe (ou un-e ATSEM pour 2 dispositif) pour cette rentrée scolaire. La loi n'impose qu'un-e ATSEM par école.

3. Le maintien de campagnes de recrutement massives et régulières pour les animateurs et animatrices, les agent-es d'entretien et les ATSEM :

Afin de mettre en place les temps périscolaires du matin, de la pause méridienne et du soir dès la rentrée, et de trouver des ATSEM et des agent-es d'entretien remplaçant-es, une large campagne de communication est mise en place chaque année. Elle se traduit par des informations sur les supports municipaux (kakémonos, totems et vox, écrans dynamiques, le site de la Ville, etc.), mais aussi par la diffusion d'informations dans 340 points clés de la ville (cités universitaires, MJC, espaces culturels, centres sociaux, commerces, etc.) de juin à septembre.

Des partenariats avec le CROUS, Pôle emploi, l'Université et la Mission locale sont aussi mis en place pour une publication toute l'année d'offres d'animateur-riche périscolaire ainsi que pour des participations à des forums de recrutement et à des jobs datings. Une campagne de recrutement a lieu dans les derniers jours du mois d'août.

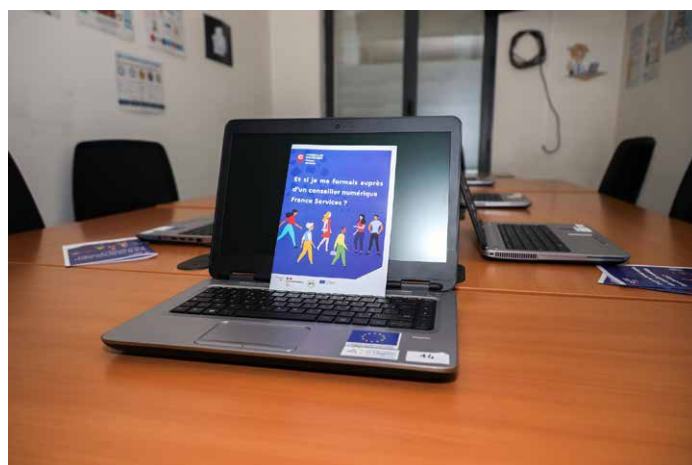


LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EN TRAVAUX PRIORITAIRES POUR LA VILLE :

► Le numérique éducatif :

Grâce à un travail collaboratif avec l'Education Nationale, la Ville a déposé sa candidature au Plan de relance et a été retenue sur le dispositif «*Territoire Numérique Educatif*» (TNE) par la direction académique.

Une subvention de 550 000 € (pour une dépense prévue de 1,1 million d'euros) sur trois années (2021-2022 et 2023) a été accordée à la Ville, permettant dès septembre 2021 de fournir des équipements numériques mobiles aux directions d'école (ordinateur portable et téléphone portable) mais aussi de déployer des vidéoprojecteurs sur toutes les classes de cycle 3 (CM1-CM2). Un déploiement sur la moitié des classes de cycle 2 (CP-CE1-CE2) démarrera au cours de l'année 2022-2023.



Un Environnement Numérique de Travail (ENT) à l'échelle de la Ville devrait être déployé dans les écoles publiques durant l'année scolaire 2022-2023.

La Ville a recruté un référent numérique éducatif afin d'accompagner les équipes éducatives (Ville et Education Nationale) dans les usages du numérique libre.

► Quelques exemples d'opérations d'entretien et de maintenance menées cet été :

Le budget annuel de maintenance et d'entretien s'élève à 1,2 million €.

Plus de 30 établissements ont connus des travaux estivaux, comme la maternelle Berriat avec la réfection de sa toiture. Les actions concernent en priorité le clos-couvert, par exemple le remplacement des menuiseries pour l'école Sidi Brahim, de la Houille blanche ou de Jules Ferry. Sur les Genets, de nouvelles menuiseries disposant de ventelles permettant l'aération nocturne en toute sécurité ont été expérimentées. Des travaux dans les sanitaires ont eu lieu dans les écoles Chorier et Menon. Enfin de nombreux travaux sur l'accessibilité et l'amélioration des usages ont été menés (peintures, mise en réseau chauffage, etc.).

La Ville maintient également ses interventions pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et des adultes des établissements scolaires lors des périodes de fortes chaleurs. Ainsi, l'installation d'équipements visant à réduire les apports solaires (films ou protections solaires extérieures) et permettant une ventilation naturelle (VMC double flux, ventelles) s'est poursuivie. En parallèle, l'amélioration des performances des façades (nouveaux vitrage, isolation paroi) continue, afin d'améliorer le ressenti (brasseurs d'air et brumisateurs).

Cet été en particulier, les travaux estivaux auront permis de préparer l'occupation transitoire du groupe scolaire Vallier sur l'ancien site de l'INSPE.



Travaux dans les écoles été 2022, Nicolas Chorrier (1) et Grand Châtelet (2 et 3)
© Alain Fisher, Ville de Grenoble 2021

► Les grands chantiers en cours et programmés cette année :

• Ecole Vallier :

Suite à la découverte de nids de moineaux en façade, les travaux de l'école Vallier prévus aux étés 2021 et 2022 ont dû être reprogrammés. Ils ont donc lieu de l'été 2022 au mois de décembre. Pendant ce temps, le site de l'INSPE (ex-IUFM) accueillera les élèves.

Situé dans le nouvel écoquartier Flaubert, un des bâtiments du site de l'INSPE a été temporairement aménagé afin d'accueillir l'intégralité du groupe scolaire Vallier.

- L'élémentaire sera accueillie jusqu'aux vacances d'automne.
- La maternelle sera présente jusqu'à fin décembre.



Site de l'INSPE (ex-IUFM) © Ville de Grenoble 2022

Les parents ont été informés à chaque étape du projet.

Les enfants seront pris en charge à Vallier et conduits en bus jusqu'à l'INSPE par une équipe d'animation formée et renforcée.

*Budget prévisionnel : 4,6 millions €
Cofinancements : 4,5 millions € (AREA)
Surcoût : 500 000 €*

Ecole Vallier © Sylvain Frappat Ville de Grenoble 2021



- **Grand Châtelet :**

La taille de l'office de restaurant scolaire ne permettait plus de répondre à la hausse continue du nombre de repas. Afin d'améliorer les conditions de travail des agent-es, des travaux d'extension et de réorganisation de l'office ont été engagés depuis le mois d'avril. Pour assurer la restauration pendant cette période, un office provisoire a été aménagé pour assurer sur place les repas de la maternelle. Un pédibus vers la Chaufferie qui accueillait les enfants d'élémentaire pendant la pause méridienne de février 2022 à juillet 2022 a également été mis en place.

*Budget : 3,6 millions €
Dépenses réalisées cet été : 460 000 €
Cofinancements : 120 000 € (Département)*

- **Les Trembles :**

Les locaux seront totalement vidés début septembre, en vue des travaux de réhabilitation lourde de ce complexe comptant cinq équipements (école, crèche, centre de loisirs, gymnase et LAEP). L'école, le centre de loisirs et la crèche seront accueillis au sein de l'ancien collège des Saules, reconfiguré et adapté aux spécificités de chacun des publics. Le LAEP est hébergé dans le bâtiment municipal la Cordée.

Un espace de cour végétalisé a été aménagé en recherchant une certaine sobriété.

*Budget : 11 millions €
Cofinancements : 2,875 millions € (ANRU : 2,45 millions € / Département : 425 000 €).*

- **Flaubert :**

Les travaux du nouveau groupe scolaire pourront démarrer après la dépollution des sols. La première pierre sera posée courant septembre 2022.

*Budget : 13 millions €
Co-financements : 2,76 millions € (Caisse des dépôts 210 000€ / Département : 425 000€ / Etat : 2,1 millions €).*



Ecoquartier Flaubert © Ville de Grenoble 2022

UN PROJET ÉDUCATIF 2022-2027 QUI DONNE RÉSONNANCE AUX ACTIONS ÉDUCATIVES DYNAMIQUES DE LA VILLE

« Ville amie des enfants de l'UNICEF », dotée d'un projet éducatif de mandat ambitieux, la Ville maintient ses efforts et son dynamisme sur les questions éducatives (scolaires, périscolaires et extrascolaires).

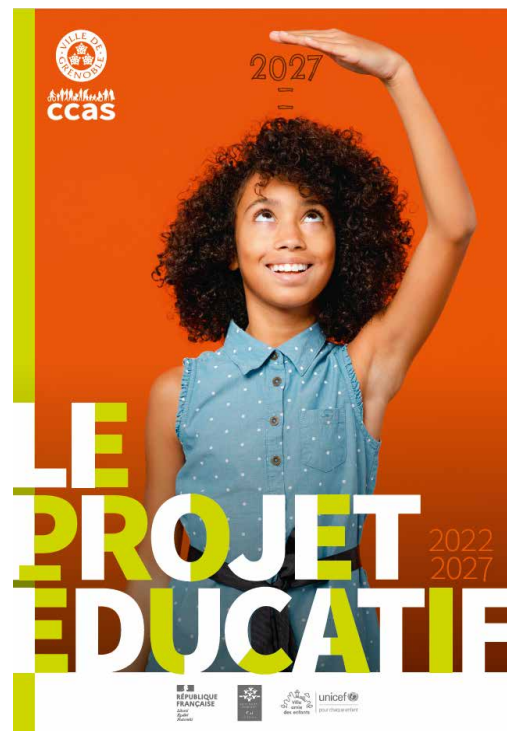
► Quelques évolutions en matière périscolaire visant la simplification :

Le règlement intérieur franchit encore un pas vers l'accueil universel des enfants :

- L'accueil des enfants avec des allergies alimentaires est facilité dès le premier jour ;
- Les TPS (Toute Petite Section) peuvent être accueillies dès le premier jour sur l'ensemble des temps périscolaires.

La réduction de 30 % de la tarification du périscolaire du soir lors de la première période (de la rentrée aux vacances d'automne) en cas de changement de forfait s'applique exclusivement aux activités municipales.

- Pour la 6^{ème} année consécutive, les tarifs du périscolaire du soir n'augmentent pas.
- Les inscriptions peuvent se faire sur « mon espace personnel kiosque » avec l'identifiant et l'adresse mail communiquée à la Plateforme Famille (l'inscription est alors valable 72h ouvrées plus tard) ou par dépôt du formulaire unique dans une Maison Des Habitant-es (attention les délais sont plus longs - 10 jours en septembre, 7 jours le reste de l'année).



► Une nouvelle cité éducative et le renfort du programme de réussite éducative :

Au titre du l'appel à projet d'automne 2021, la Ville s'est portée candidate pour une nouvelle Cité éducative autonome et élargie au secteur 5 (et non plus avec Echirolles). La labellisation a été obtenue lors de la visite de l'ancien Premier Ministre au printemps dernier avant une subvention annuelle de 450 000 €. Cette démarche portée par l'Etat, l'Education Nationale et la Ville vise à initier et encourager l'alliance éducative des acteurs et actrices du territoire mobilisé-es autour d'un objectif commun : accompagner au mieux les parcours éducatifs des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Dans ce cadre, des projets sont renforcés ou créés autour du renforcement de l'acquisition du langage et de la lecture, de l'accompagnement scolaire des enfants et des jeunes et de la lutte contre le décrochage scolaire, de la médiation scolaire, de l'accès à la culture et au sport, de l'accès au numérique ou encore de l'accès aux soins et bien-être psychique.

La Ville de Grenoble déploie depuis plusieurs années un Programme de Réussite Educative (PRE) 2-16 ans, au service des enfants en fragilité des quartiers prioritaires. Ce dispositif socio-éducatif accompagne des enfants et adolescent-es de la maternelle au lycée, et prend en compte la globalité de leur environnement pour favoriser leur réussite.

Avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire, le PRE met en œuvre des parcours de soutien individualisés centrés sur les besoins des jeunes, sur le principe de libre adhésion et en coopération étroite avec les parents. En fil rouge de ces interventions, le développement de l'autonomie, la valorisation des compétences, l'appropriation des ressources de territoire et le relais/médiation vers le droit commun. Les parcours proposent notamment un soutien global à la scolarité, un appui à la parentalité, favorisent l'accès aux loisirs et l'ouverture culturelle ou encore l'accès aux soins.

En 2021-2022, l'équipe du PRE a ainsi accompagné et soutenu près d'une centaine de jeunes Grenoblois-es et leurs parents par des rendez-vous hebdomadaires avec les référent-es, et en lien régulier avec les différents partenaires socio-éducatifs. Ils et elles ont également proposé des accompagnements collectifs comme le projet « langage et écriture » pour les collégien-nes primo-arrivant-es du collège Aimé Césaire qui ont réalisé un clip et une musique rap en français.

► *Le démarrage de véritables transitions écologiques mieux incluses à la politique éducative :*

La démarche Capitale verte européenne permet de booster la dynamique autour des enjeux de transitions écologiques et de permettre la construction d'actions.

Ainsi, la Ville a enclenché un travail méthodologique avec l'ensemble des partenaires sur :

- Un appel à projet spécial « éducation » de Capitale Verte validé par le rectorat (en cours).
- Un travail sur la sobriété énergétique avec les agent-es. Cet été, tous les équipements qui n'étaient pas utilisés ont été coupés (à l'exception des plus anciens).
- Le déploiement de défis auprès des établissements : que cela soit sur la sobriété énergétique ou sur le gaspillage alimentaire.
- Le démarrage d'une expérimentation sur « éduquer dehors » à la rentrée 2022-2023.
- La qualité de l'air intérieur.

► *La standardisation des menus végétariens et la poursuite de l'amélioration sur la qualité alimentaire :*

A compter de la rentrée 2022-2023, le repas végétarien devient le standard de la restauration scolaire. En effet, les familles peuvent choisir 3 types de menus :

- Menu vert : végétarien standard (7% des réservations)
- Menu bleu : mixte poisson (41% des réservations)
- Menu rouge : mixte poisson-viande (52% des réservations)
- Panier repas (1% des réservations)



Repas végétarien, cantine de l'école Marianne Cohn
© Jean-Sébastien Faure, Ville de Grenoble 2021

La qualité des denrées alimentaires reste la même. Des contraintes de marchés publics, de coût et de disponibilités des fournisseurs ne permettront pas d'atteindre 100% de bio et/ou local à court terme. Pour autant, la Ville poursuit sa progression : les menus de rentrée dépassent les 60 % en termes de composantes bio et/ou locales.

Des repas à thème sont organisés régulièrement pour faire découvrir un pays, une région, une saison ou des recettes nouvelles, de même que des repas élaborés par des groupes d'enfants en collaboration avec une diététicienne.

Les enfants des crèches bénéficient de repas à 100% bio (hors poisson) et/ou local depuis le début de l'année 2020.